



INFO – M34

Bulletin d'information sur le découpage territorial du MSSS

Direction de la gestion de l'information
Service du développement de l'information

Juin 2002

ISSN 1701-6819 (Imprimé) Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada - Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 1481-3513 (En ligne) *Ce document est disponible pour consultation sur le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux à l'adresse : <http://www.msss.gouv.qc.ca>*

Dans ce numéro

1. Rappel sur le M34 et son pilotage 2
2. L'univers des données du M34 2
3. Les nouveaux produits disponibles..... 6
4. Les produits cartographiques (géomatique) 7
5. Revue des événements touchant les territoires administratifs du Québec via l'ISQ..... 8
6. Revue des événements touchant les territoires du MSSS 12
7. Revue des événements touchant les codes postaux 14
8. Autres nouvelles sur le découpage territorial 14
9. Comment accéder aux données du M34 17

1. Rappel sur le M34 (autrefois M22) et son pilotage

Le système ministériel de découpage territorial, désormais connu sous le nom M34, sert d'unique source de référence officielle pour la répartition géographique de données, peu importe le système d'information d'où elles proviennent.

En particulier, le système permet de localiser précisément différentes entités à partir de codes postaux et de codes municipaux, permettant ainsi à tous les intervenants en santé et services sociaux de travailler ou d'échanger sur une base territoriale compatible.

Le Service du développement de l'information (SDI) est responsable, en tant que pilote du système, de la disponibilité continue de toutes les données territoriales nécessaires à la gestion du Ministère et de ses partenaires régionaux, ainsi qu'à son réseau de services.

Il assure, en collaboration avec les différentes instances concernées (MSSS, ISQ, Statistique Canada, Postes Canada), l'harmonisation des trois différents univers de données contenus dans le système, la mise à jour de ces univers et le soutien à ses principaux utilisateurs.

2. L'univers des données du M34

Le système M34 permet de conserver, mettre à jour et exploiter les données géographiques provenant de l'Institut de la statistique du Québec, du ministère de la Santé et Services sociaux, Statistique Canada et de la Société canadienne des postes. Ces données sources sont consignées dans quatre univers distincts, mais en interrelation, et dont la fréquence de mise à jour varie. Les données géographiques des 2 derniers recensements canadiens font maintenant partie du M34.

2.1 Institut de la statistique du Québec

L'univers des données de l'administration québécoise (ISQ) comprend les entités territoriales suivantes.

RADM : le Québec compte 17 régions administratives (RADM) découlant du décret 2000-87, modifié par les décrets 1389-88, 1389-89 et 965-97.

MRC : en vertu de l'application de la loi 125, 102 MRC couvrent l'ensemble du Québec, soit 97 municipalités régionales de comté, 3 communautés urbaines et 2 territoires équivalents. Depuis le 1^{er} janvier 1991, le début (2 des 3 positions) du code de la MRC correspond à la division de recensement de Statistique Canada.

MUN : au 31 décembre 2001, le territoire du Québec comptait 1 427 municipalités actives. Depuis le 1^{er} janvier 1991, le nouveau code géographique à 5 positions correspond à la subdivision de recensement de Statistique Canada.

CEP : en vigueur le 24 juillet 1994 par le décret 1168-94, le Québec est divisé en 125 circonscriptions électorales provinciales et utilise un code à trois positions pour sa désignation.

C'est le gouvernement du Québec qui adopte par loi ou par décret les modifications aux entités territoriales de cet univers et il les publie dans la Gazette officielle du Québec.

C'est l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) qui a la responsabilité de codifier ces changements et qui nous en informe. Tous les mois, nous procédons à la mise à jour des éléments géographiques, sauf dans le cas des CEP où la fréquence est généralement de 5 ans, correspondant au mandat du gouvernement.

Cet univers contient notamment le code, le nom, l'état (actif, inactif) et le statut juridique des municipalités. Le système conserve également un historique des données des territoires municipaux.

2.2 Postes Canada

L'univers des données de Postes Canada comprend un fichier de tous les codes postaux ruraux et urbains ayant été en usage au Québec depuis plus de 30 ans.

Le code postal canadien est un code alphanumérique à six caractères qui sert à indiquer la destination du courrier expédié. Les caractères alphanumériques sont disposés selon la forme ANA NAN. Le code postal a recours à 20 caractères alphabétiques et à 10 caractères numériques. Six caractères alphabétiques ne sont pas utilisés (D, F, I, O, Q, U). Au Québec, les codes commencent tous par G, H et J sauf quelques exceptions. Celles-ci sont KOJ 2H0, K6H 5V1, POL 1Y0, X0A 0H0, ainsi que quelques codes postaux du gouvernement fédéral à Hull et Gatineau commençant par K1A (la liste est disponible sur demande).

Les trois premiers caractères du code postal (ANA) correspondent à des régions précises et assez stables appelées régions de tri d'acheminement (RTA). Les RTA rurales se reconnaissent parfois par un 0 qui figure à la deuxième position du code de la RTA. De plus en plus difficile à reconnaître depuis que la Société canadienne des postes procède au réaménagement de routes rurales et à l'urbanisation, et les remplace par un code urbain.

Les trois derniers caractères du code (NAN) correspondent à l'unité de distribution locale (UDL). En milieu urbain, on compte plusieurs types d'UDL, comme les immeubles à appartements, les commerces, les super boîtes postales, etc.

À partir du fichier par adresse de Postes Canada, nous retenons environ 262 000 enregistrements concernant environ 199 000 codes postaux différents (certains sont rattachés à plusieurs adresses). On établit ensuite les liens entre ces codes postaux et les territoires municipaux et de CLSC.

L'appariement des codes postaux, appelé communément dans notre jargon « rafraîchissement », se déroule en général une fois par année. Cette opération complexe, qui permet d'apparier les nouveaux codes postaux à nos unités géographiques, se fait à l'aide de cartes municipales, de guides des rues et même par des contacts téléphoniques auprès de Postes Canada, qui nous permettent de localiser exactement la desserte de chacun des codes postaux.

2.3 Territoires du MSSS

L'univers des données du MSSS comprend les entités territoriales suivantes :

RSS : Le Québec est divisé par décrets gouvernementaux en 18 régions sociosanitaires. Les différences qui existent entre nos 18 régions sociosanitaires et les 17 régions administratives du Québec se situent au niveau des régions administratives du Nord-du-Québec, de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

- Le Nord-du-Québec (région 10) correspond aux frontières de la municipalité de la Baie-James et de ses municipalités enclaves (Lebel-sur-Quévillon, Matagami, Chibougamau et Chapais).
- Le Nunavik (région 17) correspond aux territoires Inuits de la Baie-d'Hudson et de la Baie d'Ungava.
- Les Terres-Cries-de-la-Baie-James (région 18) correspondent aux terres réservées à cette communauté.
- Par le décret 21-98, le nom de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie-Bois-Francs a été modifié le 7 janvier 1998 par celui de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Dans le contexte actuel, il a été décidé que cette régie régionale assumera seule la coordination et l'organisation des services de santé et de services sociaux pour les deux régions administratives de la Mauricie et du Centre-du-Québec.

TSS : Dans l'univers des données du MSSS, l'entité territoriale « Territoire sociosanitaire » est un nouveau découpage intermédiaire. Elle remplace les 32 départements de santé communautaire (DSC) qui n'ont plus d'existence légale depuis 1991, quand la Réforme a confié le volet « santé publique » aux régies régionales. Désormais, chaque régie régionale a l'opportunité de demander aux responsables du système de base géographique du MSSS d'apporter une modification aux territoires sous-régionaux identifiés ici, selon ses besoins et ses particularités, en autant que les territoires suggérés soient des agrégats de territoires de centre local de services communautaires (CLSC).

CLSC : Par décision administrative, le Ministère a statué en 1983 que le Québec serait divisé en 170 territoires, appelés communément districts. Actuellement, le Québec compte 169 territoires de CLSC, dont les services de première ligne sont assumés par 148 établissements.

Le système M34 permet de maintenir à jour la version officielle des différents territoires opérationnels du MSSS et de la corriger dès qu'une décision administrative en modifie le découpage. On y retrouve le nom et le code de chacun de ces territoires et leur composition en termes de municipalités et codes postaux.

Les codes utilisés pour numéroter les CLSC, TSS et RSS sont conformes à une structure parfaitement emboîtée où les deux premiers chiffres du code CLSC identifient la région sociosanitaire, les trois premiers chiffres, le territoire sociosanitaire et le code complet à 5 chiffres identifie le territoire de CLSC .

2.4 Statistique Canada

L'univers des données relatif à la géographie des recensements canadiens pour la province de Québec et retenu dans le système M34 comprend les éléments suivants :

CEF : Une circonscription électorale fédérale est un territoire où les habitants sont en droit d'élire un député à la Chambre des communes à Ottawa. Il y a 75 circonscriptions au Québec.

DR : La division de recensement est une unité géostatistique formée de subdivisions de recensement entières. Il y a 99 divisions de recensement au Québec, chacune étant identifiée par un nom et un code. Pour le Québec, à partir de 1991, les divisions de recensement correspondent aux MRC (version géographique).

SDR : La subdivision de recensement désigne les municipalités, les réserves indiennes, les établissements amérindiens et les territoires non organisés. Pour les recensements de 1991 et 1996, le Québec comptait 1 637 et 1 599 subdivisions de recensement.

- RMR :** La région métropolitaine de recensement désigne la principale zone du marché du travail d'une région urbaine comptant 100 000 habitants ou plus, d'après les chiffres de population du recensement précédent. Le Québec compte 6 régions métropolitaines (Chicoutimi-Jonquière, Montréal, Québec, Ottawa-Hull, Sherbrooke et Trois-Rivières).
- AR :** L'agglomération de recensement correspond à un grand noyau urbain et régions urbaines et rurales adjacentes ayant des liens économiques et sociaux entre elles. Une agglomération urbaine est délimitée à partir d'une région urbaine (appelé noyau urbanisé et comptant au moins 10 000 habitants, d'après les résultats du recensement précédent). Pour les recensements de 1991 et 1996 respectivement, le Québec comptait 28 et 27 agglomérations de recensement.
- SR :** Un secteur de recensement est une unité géostatistique permanente établie dans les grands centres urbains. Toutes les RMR et les AR comptant une subdivision de recensement ayant une population de 50 000 habitants lors du recensement précédent ont des secteurs de recensement. Pour les recensements de 1991 et 1996, respectivement, le Québec comptait 1 052 et 1 108 secteurs de recensement.
- SD :** Le secteur de dénombrement est une région géographique dénombrée par un recenseur. Le nombre de logements dans un SD varie généralement entre un maximum de 375 dans les grandes régions urbaines et un maximum de 125 dans les régions rurales. Un SD respecte toujours les limites des autres régions géographiques supérieures du recensement et constitue la plus petite région géographique pour laquelle on peut habituellement obtenir des données du recensement. Pour le Québec, lors des recensements de 1991 et 1996, l'on comptait respectivement 10 871 et 11 684 secteurs de dénombrement.

3. Les nouveaux produits disponibles

– Nouvelles tables officielles de données territoriales

Chaque année, en avril, nous rendons disponible une nouvelle version des tables officielles de données territoriales extraites du M34 sur fichier ASCII. Cette dernière version des tables correspond à la définition officielle des territoires de CLSC devant entrer en vigueur le ^{1er} avril 2002. De plus, elle tient compte de tous les codes postaux et codes municipaux connus au 1^{er} janvier dernier.

Tous les clients qui sont sur notre liste d'envoi sont avisés de la disponibilité de la nouvelle version de nos tables de données territoriales sur fichier ASCII et invités à nous la commander. Pour nos clients possédant une adresse électronique, nous privilégions ce mode de transmission pour les informer et leur transmettre les fichiers demandés.

Nous suggérons aux utilisateurs de nos tables de données territoriales d'utiliser le plus rapidement possible la dernière mise à jour des tables officielles, de manière à garantir une cohérence territoriale de leurs données, avec celles officiellement reconnues au Ministère. Nous les encourageons également à nous transmettre leurs commentaires et nous les invitons à nous contacter pour toutes précisions concernant le contenu et l'utilisation appropriée de nos tables.

– **Nouvelle édition du document « Codes et Noms »**

Nous avons produit, en avril, une version révisée du document « Codes et noms » qui rend désuètes les versions précédentes.

Ce document est un outil privilégié de références territoriales qui fournit la liste des codes et des noms des différentes unités opérationnelles et officielles en usage au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Le document a été révisé et se présente différemment. On y retrouve pour chacune des régions sociosanitaires du Québec (RSS) le code et le nom de chacune d'entre elles. Selon le principe de l'emboîtement des territoires, on identifie le code et le nom des territoires sociosanitaires (TSS). Apparaissent ensuite le code et le nom des territoires de CLSC. En guise de complément d'information, nous identifions le code et le nom de l'établissement CLSC qui desservent le territoire en question. Enfin, on indique le code et le nom de la MRC correspondant au territoire de CLSC. Une particularité a été ajoutée comme complément d'information; ainsi le % indiqué illustre le pourcentage de la MRC qui fait partie de ce territoire de CLSC.

4. Les produits cartographiques (géomatique)

Dans notre contexte, la géomatique c'est l'utilisation de différentes techniques informatisées pour le traitement et la représentation sur cartes de données à référence spatiale de façon à aider à la prise de décision. Les données à référence spatiale sont des informations localisées : associées à des points, des lignes ou des territoires positionnés sur fond de carte.

Le système M34 fournit en tout temps la définition officielle des territoires du MSSS, en fonction des municipalités et des codes postaux. L'ensemble de ces éléments territoriaux sert d'intrant au système de cartographie que nous avons développé. Le système est supporté par les logiciels de géomatique pour micro-ordinateur ATLAS-GIS et MAP-INFO. Son objectif est de visualiser les frontières des territoires officiels du MSSS. Il permet la représentation spatiale de certaines données sociosanitaires qui, à l'occasion, est intégrée dans certaines publications sous forme de cartes thématiques. De plus, il supporte certaines analyses spatiales, incluant le calcul de distances entre ressources et clientèles. Nous sommes donc en mesure de produire de multiples cartes conformes au découpage officiel pour répondre à diverses demandes. Nous fournissons également les fonds de cartes numérisés dans quelques formats habituels.

Nous produisons chaque année, en mars ou avril, une version révisée du document « Atlas du MSSS, cartographie de base des RSS et des CLSC du Québec », qui rend désuètes les versions précédentes. Ce document contient une série de cartes présentant les régions sociosanitaires (RSS) et les territoires de centre local de services communautaires (CLSC) du Québec, soit les territoires officiels du réseau de la santé et des services sociaux.

Une ou deux cartes présentent les territoires de chaque région, les principales municipalités de chaque CLSC étant localisées par un astérisque. Pour les grands centres urbains de Québec, Sainte-Foy, Montréal et Laval, plusieurs cartes sont nécessaires pour permettre aisément l'identification des frontières des territoires de CLSC.

5. Revue des événements touchant les territoires administratifs

Depuis la dernière parution du bulletin Info-M34 en juin 2001, plusieurs événements ont affecté l'univers des municipalités du Québec. Tous ces événements ont été intégrés dans le M34 et sont à jour au 31 décembre 2001.

Depuis janvier 1995, le symbole M est employé pour désigner le statut de « Municipalité »; il remplace le symbole SD qui désignait l'ancien statut de « Municipalité sans désignation ».

Ci-après la liste des abréviations qui sont utilisées dans le M34 dans le but de désigner le statut correspondant au nom de la municipalité.

C	:	Cité
V	:	Ville
VL	:	Municipalité de village
P	:	Municipalité de paroisse
CT	:	Municipalité de canton
CU	:	Municipalité de cantons unis
M	:	Municipalité (anciennement SD : sans désignation)
R	:	Réserve indienne
NO	:	Territoire non organisé
VC	:	Municipalité de village cri
VN	:	Municipalité de village nordique
VK	:	Municipalité de village naskapie
EI	:	Établissement amérindien
TR	:	Terre réservée aux Cris et aux Naskapis
TI	:	Terre de la catégorie 1 pour les Inuits

Voici, en bref, la revue des principaux événements municipaux qui peuvent avoir une incidence sur les systèmes qui exploitent la base territoriale du M34.

- Érection à partir d'un regroupement de municipalités (27 événements)

- Le 14 février 2001, Saint-Méthode-de-Frontenac, M (31055) et Sacré-Cœur-de-Marie-Partie-Sud, P (31070) ont été regroupées pour former Adstock, M (31058). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Amiante (12105)
- Le 21 février 2001, Alma, V (93040), et Delisle, M (93050) ont été regroupées pour former, Alma, V (93042). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Lac Saint-Jean-Est (02204).
- Le 25 avril 2001, Maskinongé, VL (51005) et Saint-Joseph-de-Maskinongé, P (51010) ont été regroupées pour former Maskinongé, M (51008). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Maskinongé (04404).
- Le 25 avril 2001, Sawyerville, VL (41040) et Eaton, CT (41050) ont été regroupées pour former Eaton, M (41042). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Haut-Saint-François (05103).
- Le 25 avril 2001, Saint-Siméon, VL (15055) et Saint-Siméon, P (15060) ont été regroupées pour former Saint-Siméon, M (15058). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Charlevoix-Est (03701).

- Le 16 mai 2001, Lavaltrie, VL (52005) et Saint-Antoine-de-Lavaltrie, P (52010) ont été regroupées pour former Lavaltrie, V (52007). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC D'Autray (14201).
- Le 30 mai 2001, Stukely, M (45110) et Eastman, VL (45090) ont été regroupées pour former Eastman, M (45093). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Memphrémagog (05106).
- Le 13 juin 2001, Mont-Joli, V (09075) et Saint-Jean-Baptiste, M (09080) ont été regroupées pour former Mont-Joli, V (09077). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Mitis (01102).
- Le 13 juin 2001, Pierreville, VL (50105), Notre-Dame-de-Pierreville, P (50115) et Saint-Thomas-de-Pierreville, P (50110) ont été regroupées pour former Pierreville M (50113). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Nicolet-Yamaska (04501).
- Le 13 juin 2001, Macamic, V (87055) et Macamic, P (87060) ont été regroupées pour former Macamic, V (87057). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Abitibi-Ouest (08104).
- Le 27 juin 2001, Chandler, V (02030), Newport, M (02040), Pabos, M (02025), Pabos Mills, M (02035) et Saint-François-de-Pabos, M (02060) ont été regroupées pour former Pabos, V (02028). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Pabok (11203).
- Le 27 juin 2001, Lachenaie, V (64005), La Plaine, V (64020) et Terrebonne, V (64010) ont été regroupées pour former Terrebonne, V (64008). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Les Moulins (14205).
- Le 29 août 2001, Luceville, VL (09090) et Sainte-Luce, P (09095) ont été regroupées pour former Sainte-Luce-Luceville, M (09092). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Métis (01102).
- Le 13 septembre 2001, Lacolle, VL (56020) et Notre-Dame-du-Mont-Carmel, P (56025) ont été regroupées pour former Lacolle, M (56023). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Saint-Jean sur Richelieu-Saint-Luc (16012).
- Le 19 septembre 2001, Les Éboulements, M (16045) et Saint-Joseph-de-la-Rive, VL (16040) ont été regroupées pour former Les Éboulements, M (16048). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Charlevoix-Ouest (03702).

- Le 19 septembre 2001, Montcerf, M (83080) et Lytton, CT (83100) ont été regroupées pour former Montcerf-Lytton, M (83088). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Des Forestiers (07600).
- Le 26 septembre 2001, Matane, V (08055), Petit-Matane, M (08050), Saint-Luc-de-Matane, M (08045) et Saint-Jérôme-de-Matane, P (08060) ont été regroupées pour former Matane, V (08053). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Matane (01103).
- Le 26 septembre 2001, Saint-Georges, V (29075), Saint-Georges-Est, P (29070), Aubert-Gallion, M (29085) et Saint-Jean-de-la-Lande, P (29090) ont été regroupées pour former Saint-Georges, V (29073). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Beauce-Sartigan (12103).
- Le 5 octobre 2001, Saint-Damase, VL (54015) et Saint-Damase, P (54020) ont été regroupées pour former Saint-Damase, M (54017). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Les Maskoutains (16016).
- Le 5 octobre 2001, Sainte-Croix, VL (33100) et Sainte-Croix, P (33105) ont été regroupées pour former Sainte-Croix, M (33102). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Lotbinière (12404).
- Le 10 octobre 2001, Lac-Etchemin, V (28050) et Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin, M (28055) ont été regroupées pour former Lac-Etchemin, M (28053). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Lac-Etchemin (12101).
- Le 17 octobre 2001, Thetford-Mines, V (31087), Black-Lake, V (31085), Thetford-Partie-Sud, CT (31080), Robertsonville, VL (31115) et Pontbriand, M (31110) ont été regroupées pour former Thetford-Mines, V (31084). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Amiante (12105).
- Le 17 octobre 2001, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, P (77015) et Estérel, V (77010) ont été regroupées pour former Sainte-Marguerite-Estérel, V (77012). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Pays-d'en-Haut (15105).
- Le 24 octobre 2001, Adstock, M (31058) et Sainte-Anne-du-Lac, VL (31065) ont été regroupées pour former Adstock, M (31056). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Amiante (12105).
- Le 19 décembre 2001, Yamaska, VL (53075), Yamaska-Est, VL (53070) et Saint-Michel-d'Yamaska, P (53080) ont été regroupées pour former Yamaska, M (53072). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Bas Richelieu (16015).

- Le 27 décembre 2001, Taschereau, VL (87040) et Taschereau, M (87045) ont été regroupées pour former Taschereau, M (87042). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Abitibi-Ouest (08104).
- Le 27 décembre 2001, Saint-Hyacinthe, V (54045), Sainte-Rosalie, V (54080), Notre-Dame-de-Saint-Hyacinthe, P (54085), Sainte-Rosalie, P (54085), Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, P (54055), et Saint-Thomas-d'Aquin, P (54040) ont été regroupées pour former Saint-Hyacinthe, V (54048). Cette municipalité appartient au territoire de CLSC Les Makoutains (16016).

- **Changement de Nom (3 événements)**

Au cours de la période, trois municipalités ont changé de nom. Il s'agit des municipalités suivantes :

DATE aa-mm-jj	CODE	NOM et STATUT	NOUVEAU NOM et STATUT
01-02-10	04037	Sainte-Anne-des-Monts-Tourelle, V	Sainte-Anne-des-Monts, V
01-05-26	56083	Saint-Jean-Iberville, V	Saint-Jean-sur-Richelieu, V
01-06-02	52095	Saint-Charles-de-Mandeville, M	Mandeville, M

6. Revue des événements touchant les territoires du MSSS

Le Service du développement de l'information (SDI) a, entre autres, comme mandat, de tenir à jour la base géographique du Ministère, et d'assurer le suivi, dans le temps, de son évolution.

Comme nous l'avons mentionné dans notre dernier bulletin, nous avons suivi les différents scénarios qui ont été déposés à ce jour pour les régies régionales, dans le cadre des plans triennaux de transformation du réseau sociosanitaire.

Certains établissements CLSC ont été regroupés avec d'autres types d'établissements et sont désormais régis par un même conseil d'administration et portent également un nouveau nom. Le nouveau document « Codes et noms » des territoires RSS, CLSC (et MRC correspondantes) et des établissements CLSC publié en mars 2002, donne un bon aperçu de la réalité actuelle des territoires du MSSS.

En principe, ces changements administratifs (regroupement, fusion) ont peu d'impact sur le découpage territorial servant de base aux systèmes d'information. Cependant,

lorsque ces fusions entraînent l'ajout d'une partie d'un territoire voisin, ces transformations ont un impact majeur sur le découpage territorial et peuvent avoir des répercussions sur les systèmes d'information du Ministère.

Les territoires opérationnels du MSSS ont connu quelques changements qui ont affecté les régions des Laurentides(15) et de la Côte-Nord (09).

En collaboration avec la Régie régionale des Laurentides (15), nous avons redéfini un nouveau découpage territorial pour les deux territoires de CLSC desservant la municipalité de Mirabel.

Ainsi, le territoire de CLSC Jean-Olivier Chénier (15101 Deux-Montagnes-Mirabel) couvre toujours les secteurs de Saint-Augustin, Saint-Benoît, Saint-Hermas, Saint-Jérusalem et Sainte-Scolastique et dessert maintenant toute la zone aéroportuaire de Mirabel et la partie située au nord-ouest du rang Saint-Rémi jusqu'à la frontière de Lachute, autrefois desservie par le territoire CLSC Arthur Buis (15104 Rivière-du-Nord-Mirabel)

Le territoire de CLSC Arthur-Buies (15104) quant à lui couvre les secteurs de Saint-Antoine, Saint-Canut, Saint-Janvier, Sainte-Monique et Sainte-Thérèse-Ouest et dessert maintenant la partie de Mirabel située au nord de la Rivière-du-Nord, autrefois desservie par le territoire CLSC Jean-Olivier-Chénier (15101 Deux-Montagnes-Mirabel).

À la demande de la Régie régionale de la Côte-Nord, nous avons créé un nouveau territoire de CLSC qui desservira la population de la communauté autochtone de Naskapi. Le territoire de CLSC porte le nom de territoire naskapi, son code est le 09112 et il est constitué du village naskapi de Kawawachikamach (99065) et de la terre réservée de Kawawachikamach (97806). La population de ces municipalités était auparavant desservie par le Centre de Santé de l'Hématite 09107 jusqu'à la mise en place de l'établissement CLSC Naskapi, le 15 février 2001.

Ces changements prennent effet en même temps que la diffusion de nos nouvelles tables de correspondance territoriale.

Il y a quatre ans, nous avons créé dans l'univers des données du MSSS, l'entité territoriale « Territoire sociosanitaire » (TSS). Ce nouveau découpage intermédiaire vise à remplacer les 32 départements de santé communautaire (DSC) qui n'ont plus d'existence légale depuis 1991, quand la Réforme a confié le volet « santé publique » aux régies régionales. Désormais, chaque régie régionale a l'opportunité de demander aux responsables du système de base géographique du MSSS d'apporter une modification aux territoires sous-régionaux identifiés ici, selon ses besoins et ses particularités, en autant que les territoires suggérés soient des agrégats de territoires de CLSC. Jusqu'à présent, les régions du Saguenay Lac-Saint-Jean (02), de Québec (03) de la Mauricie et du Centre-du-Québec (04) et de l'Outaouais

(07) se sont prévaluées de cette opportunité, compte tenu des changements récents apportés à leur organisation de services sociosanitaires sur leur territoire respectif.

7. Revue des événements touchant les codes postaux

Depuis plusieurs années, nous observons une augmentation importante du nombre de changements au niveau des codes postaux ruraux; ceux-ci sont graduellement transformés en codes postaux urbains, pour toutes les adresses d'une municipalité donnée.

Afin de tenir informés les divers usagers de la base géographique M34, particulièrement ceux qui font usage des différentes tables de codes postaux qu'elle contient, nous dressons ci-dessous la liste des changements effectués par Postes Canada.

Ces changements ont déjà été intégrés dans la base de données du nouveau système M34. Ces nouveaux codes postaux sont présents dans les différentes tables de codes postaux diffusées en avril 2002.

La liste des changements affectant les codes postaux indique la date à laquelle ce changement est devenu effectif, le nouveau et l'ancien code postal, le code et le nom de la municipalité. S'il y a lieu, le nom toponymique (localité) de la municipalité est indiqué.

DATE	CODE POSTAL		MUNICIPALITÉ		
	Nouveau	Ancien	Code	Nom	Toponyme
2001	G4V	G0E 2G0 G0E 2J0	4037	Sainte-Anne-des-Monts	Sainte-Anne-des-Monts Tourelle
2001	G8G	G0W 1W0 G0W 2A0	93012	Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	Lac-à-la-Croix Métabetchouan
2001	J5K	J0R 1A0	75005	Saint-Colomban	Bellefeuille

8. Autres nouvelles sur le découpage territorial

– Système MUIT

Le MUIT (Module Universel d'Identification Territoriale), est un système informatique destiné à la diffusion efficace du Référentiel territorial pour l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux. Il possède un ensemble structuré d'information qui définit les territoires opérationnels du ministère de la Santé et des Services sociaux. Il offre un ensemble de services via une interface utilisateur qui permet la consultation, l'interrogation, le pilotage, la gestion, l'attribution territoriale de découpages spécifiques et la mise à jour automatisé de son contenu par le biais de requêtes normalisées et pré-programmées.

Ces services constituent la porte d'entrée privilégiée des systèmes opérationnels qui souhaitent s'arrimer au Référentiel territorial en temps réel. Il s'agit d'une application client-serveur à trois niveaux. À l'heure actuelle, le MUIT est en opération dans au moins trois sites reconnus (au Ministère de la Santé et des Services Sociaux, et aux régies régionales des Laurentides et de Montréal-Centre). De plus, quatorze régies régionales utilisent les données du MUIT provincial installé chez Sogique, pour l'application SISPUQ (système d'information sur les services préhospitaliers d'urgence québécois).

Le 6 décembre 2000, le ministère de la Santé et des Services sociaux a confié à la Société de Gestion Informatique (SOGIQUE), le mandat d'évaluer l'état de situation du projet MUIT. Ce mandat avait pour but d'obtenir une évaluation de la situation du projet avant de procéder à son déploiement.

Le 25 avril 2001, la SOGIQUE a déposé son rapport final au Ministère. Les conclusions auxquelles les auteurs du rapport sont arrivés, sont que le système MUIT ne peut être déployé selon le scénario proposé et on recommande une consolidation du système MUIT pour en faire un produit plus polyvalent et adapté aux nouvelles orientations technologiques retenues par le Ministère.

Une autre recommandation propose une refonte de ce système selon une approche Web, afin de minimiser les coûts de déploiement et d'élargir l'utilisation du Référentiel territorial au plus grand nombre d'utilisateurs du réseau de la santé et des services sociaux. Déjà, le Ministère a réalisé certains développements en ce sens, tel que décrit plus bas.

Plusieurs types de scénarios technologiques sont actuellement sur la table pour des fins d'évaluation et une décision devrait être prise, au cours des prochains mois, par le nouveau Comité directeur afin de relancer ce projet. En tant que pilote provincial du système MUIT, nous désirons informer les utilisateurs du système de notre intention de le maintenir en opération, d'ici à ce qu'un nouveau système soit disponible pour rendre les services.

– Le système M34

Le M34 est le nouveau système ministériel de découpage territorial qui remplace le système M22. Ce système sert d'unique source de référence officielle pour la répartition géographique de données. Le Service du développement de l'information SDI est responsable en tant que pilote du système ministériel de l'alimentation et de la disponibilité de toutes les données territoriales nécessaires à la gestion du Ministère et du réseau de la santé et des services sociaux. Développé en collaboration avec le Service de l'Infocentre de la Direction des technologies et de la télécommunication, le M34, se veut un système plus moderne qui répond aux nouveaux besoins, dont, par exemple, l'utilisation de caractères accentués. De plus, le nouveau système permettra aux pilotes de travailler avec des outils beaucoup plus performants et polyvalents.

Nos tables extraites du système M34 sont encore disponibles cette année en deux formats, CSV (délimité par ;) et TXT (à zones fixes). Le contenu informationnel de ces tables correspond à la définition officielle des territoires de CLSC connue en mars 2002, et seront en usage pour la période 2002-2003. Elles tiennent compte de tous les codes postaux connus au 1^{er} janvier 2002 et l'image des codes municipaux figée au 31 décembre 2001.

En ce qui concerne les modifications touchant certaines agglomérations urbaines du Québec en date du 1^{er} janvier 2002 et des autres modifications qui ont pris effet entre le 2 et le 31 janvier 2002, elles ne sont pas encore intégrées dans notre système, puisque l'une de nos sources d'information de base qu'est l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) ne nous a pas encore livré ces informations. Dès que possible, nous produirons une table spéciale intégrant ces modifications.

Nous offrons maintenant un « Module de recherche territoriale » sur le Web, constitué de cinq outils de recherche qui consultent les tables tirées de notre système M34, accompagné d'un guide général d'information. Chacun des cinq outils de recherche produit une liste créée en fonction des critères saisis par l'utilisateur. Il s'agit de la recherche parmi les codes postaux; parmi les rues et localités; parmi les CLSC; parmi les municipalités et parmi les toponymes.

Ces outils utilisent une interface d'interrogation basée sur le Web et remplacent l'application M22-MICRO. Ils visent à répondre à de multiples besoins auxquels sont confrontés les différents usagers du réseau de la santé et des services sociaux. Nous invitons tous ceux qui ont un intérêt pour le découpage territorial du réseau de la Santé et des Services Sociaux à découvrir ce nouvel outil à l'adresse suivante et à nous faire part de leurs commentaires.

http://www.infocentres_rsss.gouv.qc.ca/appl/m34/

Le service du développement de l'information distribue annuellement à certains fournisseurs les tables tirées du système du découpage territorial M34, afin qu'elles soient intégrées ou utilisées par leurs applications. Malheureusement, ces tables ne sont pas toujours mises à jour par les fournisseurs et ne sont pas toujours utilisées de la meilleure façon, ce qui peut entraîner comme conséquence une distorsion dans la cohérence territoriale et donc altérer la qualité des données diffusées.

Afin de remédier à cette situation, nous travaillons actuellement au développement d'un nouvel outil d'attribution massive du code de territoire de CLSC. Cet outil permettra d'attribuer à chaque ligne d'un fichier plat (transmis par le Web) le bon code de territoire de CLSC, en autant que le code de municipalité ou le code postal (ou les deux à la fois) soit présent. Cet outil disposera d'une méthode unique d'attribution pour toutes les banques de données, permettant de produire des données officielles établies à partir du référentiel territorial.

Nous espérons mettre en production ce nouvel outil au cours des prochains mois. Dès que possible, nous vous informerons de sa disponibilité et des modalités d'utilisation. Un dossier à suivre.....

9. Comment accéder aux données du M34

Le nouveau système M34 est élaboré sur une base SQL Serveur (client serveur) et sous Access 2000. Le développement et l'entretien du système sont actuellement assurés par le Service de l'Infocentre, alors que l'orientation et le pilotage sont assumés par le Service du développement de l'information.

Pour un certain temps, nous maintiendrons l'accès à la base de données IDMS et par le biais de fichiers séquentiels extraits de l'ancien M22, contenant presque toutes les informations de la véritable base. Le M22-MICRO a été remplacé par le « Module de recherche territoriale » actuellement disponible sur le Web à l'adresse suivante : http://www.infocentre_rss.gouv.qc.ca/appl/m34/

Un accès direct aux bases de données du système est limité seulement aux pilotes du système. Afin de répondre aux besoins des utilisateurs, nous proposons déjà un accès aux différentes tables tirées de notre système M34. Au cours de l'année 2002, nous prévoyons permettre aux gens du Ministère et du réseau d'accéder à l'outil d'attribution massive du code postal. Pour l'instant, toutes les demandes d'accès au système M34 devraient être soumises préalablement aux pilotes, afin de pouvoir étudier tous les nouveaux besoins. La suite des travaux consistera à développer une interface permettant aux systèmes de se parler entre eux.

De plus, le Service du développement de l'information (SDI) produit à chaque année certains répertoires les plus demandés et les diffuse à ses clients habituels. Ces

informations concernant le découpage territorial sont actuellement disponibles sur le site Internet du Ministère (<http://www.msss.gouv.qc.ca>) dans la section « Statistiques », sous la rubrique « Le découpage territorial et la Géomatique ». On y retrouve notamment le dernier bulletin Info-M34, certaines cartes présentant les territoires opérationnels du MSSH, ainsi que des listes de régions sociosanitaires et de CLSC. On peut également, à partir d'un code postal donné, trouver le CLSC qui dessert un territoire et obtenir les numéros Info-Santé-CLSC. Nous vous invitons à visiter ce site pour y trouver les tout derniers développements.

Pour tout autre commentaire, question, correction à la liste de distribution, erreurs et/ou omissions, nous vous invitons à communiquer avec le SDI, notamment avec :

Marcel Mecteau (418) 266-7128

courriel : marcel.mecteau@msss.gouv.qc.ca

ou

Michel Blondeau (418) 266-7125

courriel : michel.blondeau@msss.gouv.qc.ca

ou bien par télécopieur au numéro (418) 266-7105

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Direction de la gestion de l'information

Service du développement de l'information

1075 chemin Ste-Foy, 8^e étage

Québec (Québec) G1S 2M1

a/s de Marcel Mecteau